

A l'attention des membres  
du Comité de quartier n° 6 /  
Brandegaudière – La Gare

**Dossier suivi par :**  
Pole Direction Générale  
☎ : 04 76 50 47 16  
mél : [pole.dg@ville-voreppe.fr](mailto:pole.dg@ville-voreppe.fr)

Voreppe, le 2 août 2021

Madame, Monsieur,

Suite à la visite de terrain au sein de votre quartier qui s'est déroulée le 28 juin dernier, nous vous prions de trouver ci-après un compte rendu des principaux points abordés par le comité de quartier lors de cette déambulation et des premiers éléments de réponses que nous pouvons vous apporter.

Au départ du Courte Paille, le comité de quartier demande que l'entrée de ville soit sécurisée, hors agglomération. La vitesse n'étant souvent respectée malgré les dos d'ânes, il souhaite que les panneaux de limitation de vitesse et du 3,5 T soient plus visibles et que les panneaux ne soient que sur un seul support.

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Les panneaux vont être changés afin que les automobilistes les remarques.*

Élagage des arbres le long de la propriété Escoffier

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *La commune va envoyer un courrier à l'entreprise afin que ce dernier élague ses arbres.*

#### **Aménagement de la route de Palluel**

- trottoir devant la zone artisanale de Palluel : la demande sera étudiée et proposée au budget 2022
- plantations : Les vérifications sont en cours
- fauchage : Le fauchage dépend de la ZA de Palluel et celui-ci a été réalisé courant juillet
- accotement, passage piétons et aménagement de la route de Palluel : *Il n'y a pas de passage piétons route de Palluel, pour la sécurité de chacun ces derniers doivent/devraient emprunter le rue Victor Cassien.*

#### **Chemin des Magnolias**

Le comité de quartier s'inquiète du coffret EDF -> **Réponse des représentants de la Mairie** : *ce coffret provisoire sera supprimé à la fin du chantier par la zone d'activité.*

Le comité de quartier souhaite que le marquage au sol de la zone de rencontre soit repris sur l'ensemble du quartier et suggère également de supprimer le nom des rues sur les panneaux.

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Le marquage au sol sera refait et le nom des rues sur les panneaux de la zone de rencontre seront supprimés.*

À diverses reprises le comité de quartier a demandé que le terrain SNCF soit nettoyé et qu'un aménagement en zone parking chemin des Blockhauss soit réalisé. Il demande également la remise en état du garde-corps à droite en descendant.



Hôtel de Ville  
1 place Charles de Gaulle  
CS 40147  
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47  
Fax 04 76 50 47 48

[voreppe@ville-voreppe.fr](mailto:voreppe@ville-voreppe.fr)  
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *La commune va faire une demande écrite la SNCF propriétaire du terrain*

**Point d'apport volontaire** : le comité de quartier demande que des poubelles soient mises rue Alambic et rue de Montaud et souhaiterait un point apport volontaire sur le terrain EDF.

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Des réflexions sont en cours sur la création d'un point d'apport volontaire et d'un parking sur l'ancienne propriété Doyon. Concernant le terrain EDF, cet organisme n'a jamais répondu à nos sollicitations.*

**Chemin des Blockhaus** : le comité de quartier souhaite que la voie cyclable de ce chemin soit aménagée comme celui de la rue Beauvillage. Ils font également remarquer que l'entretien des haies d'un propriétaire privé (gauche en montant) n'est pas fait. Des panneaux aux entrées de voiries inférieure à 2 m peuvent-ils être enlevés ?

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Il n'est pas possible de faire une piste cyclable chemin des Blockhaus car la route n'est pas assez large, en effet le parking appartient à la SNCF.*

*Concernant la coupe des haies dans ce chemin un courrier sera envoyé aux propriétaires afin de ces derniers en fassent l'entretien. Les panneaux seront déposés.*

*Les participants à la visite ont reconnu que cette voirie était peu empruntée par les voitures et ainsi n'était pas dangereuse pour les cycles et piétons.*

### **Rue de Beauvillage,**

Le comité de quartier aimerait qu'une poubelle soit rajoutée au sommet de la rue de Maladière, il s'interroge sur le devenir de l'ancien marché U, demande que l'entretien des arbres soient faits.

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *une poubelle sera rajoutée sur le haut de la rue de Maladière. A ce jour aucun projet connu concernant l'ancien Super U, et les arbres ont été coupés le jour de la visite du quartier, d'ailleurs les membres présents ont félicité les agents des espaces verts pour le travail fait.*

### **Salle Roger Sallès**

Le comité de quartier souhaitait visiter cette salle, il souhaiterait que les fenêtres soient changées, que la porte extérieure soit remplacée par une porte vitrée, le mobilier soit aussi changer et que des travaux soient faits pour en améliorer l'acoustique.

-> **Réponse du Pôle Culture, Animation et Vie Locale** : *Les chaises seront équipées de tampons. La question de l'aération de cette salle semble importante à traiter dans les conditions sanitaires actuelles.*

*Une modification des systèmes d'ouverture sera réalisée à la rentrée de septembre. Il n'est pas envisagé de travaux plus lourds sur cette salle "polyvalente" du gymnase de l'Arcade. Des espaces de réunions plus adaptés sont à l'étude dans le cadre d'une réflexion plus globale de rénovation de la salle Armand Pugnot.*

Une rencontre avec les animateurs et les élus référents de chaque quartier est prévue le lundi 13 septembre à 18h30 en mairie, afin d'échanger ensemble sur le bon fonctionnement des prochains comités de quartier.

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations

Marc DESCOURS

Conseiller municipal délégué  
à la sécurité des ERP et au patrimoine  
*Elu référent du comité de quartier 6*

Anne PLATEL



Adjointe en charge des Quartiers,  
du cadre de vie et de l'espace public